

**AVIS PUBLIC DE RÉVISION
DE LA LISTE ÉLECTORALE**

SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, M^e Isabelle Auger St-Yves, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans ou plus;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle au majeur;
 - vous n'avez pas été déclaré coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

- avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec; ou
- depuis au moins 45 jours, soit au 18 septembre 2025, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la Commission de révision, qui siège à cet endroit :

Endroit pour consulter la liste et pour présenter des demandes

Salle Nicolas-Perrot
2980, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 3B9

Jours et heures pour présenter des demandes

Le mercredi 15 octobre 2025	de 13 h à 16 h et de 17 h à 20 h
Le jeudi 16 octobre 2025	de 9 h à 12 h
Le samedi 18 octobre 2025	de 9 h à 12 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Adresse : Hôtel de Ville
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1
Téléphone : 819 294-6500

**MESURES PARTICULIÈRES EN RAISON
DE LA GRÈVE CHEZ POSTES CANADA**

Considérant la grève chez Postes Canada, la Ville de Bécancour procède actuellement à la distribution des avis d'inscription à votre porte. Vous devriez recevoir votre avis au plus tard le 12 octobre 2025.

Si vous n'avez pas reçu cet avis après le 12 octobre 2025, nous vous invitons soit à :

- contacter le Bureau de la présidente d'élection;
- visiter la section « Élections 2025 » sur le site Web de la Ville au www.becancour.net pour valider votre inscription sur la liste électorale municipale;
- vous présenter à la Commission de révision pour vérifier votre inscription.

En tout temps, vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale municipale en consultant le site Web de la Ville.

Ville de Bécancour, le 8 octobre 2025.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Présidente d'élection